

Définitions et notations

Ecriture des nombres et des unités. — Notre dernier rapport indiquait l'accueil favorable fait aux propositions de l'A.F.N.O.R. A ce sujet, nous signalons pour information une circulaire de la Direction du Premier Degré, parue au *B.O.* du 4 septembre 1952, sous le titre : « Le calcul à l'école primaire ». Le but de cette circulaire est d'habituer les enfants, dès leur jeune âge, aux notations normalisées, afin qu'ils ne soient pas dépayés en arrivant dans l'Enseignement du Second Degré. Les conseils qui suivent y sont rappelés :

les tranches de chiffres d'un même nombre ne doivent pas être séparées par des points, mais par des espaces blancs ;

les symboles d'unités s'écrivent sans point final ; ils ne comportent pas la marque du pluriel ; ils se placent à droite du nombre complet indiquant la valeur numérique, sur la même ligne et en caractères du même corps.

La circulaire se termine par l'indication des symboles unitaires normalisés usuels et indique la référence suivante : Fascicule FD, X, n° 02-005 (tirage de septembre 1951) : « Principales dispositions concernant les principes d'écriture, les unités de

mesure et les symboles de grandeurs », édité par l'A.F.N.O.R., 23, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris, 2°. Bureau de vente des normes : 19, rue du 4-Septembre, Paris, 2°.

Insertion des symboles d'unités dans le corps des formules. — Une difficulté sérieuse apparaît ici, cette insertion suppose acquise la notion « d'équation aux dimensions ». Il paraît donc plus prudent, au moins jusqu'en Première, d'opérer comme suit : faire d'abord une traduction afin de remplacer le problème grandorieel par un problème numérique, traiter celui-ci en nombres abstraits ; puis, au prix d'une nouvelle traduction, revenir au problème grandorieel proposé. C'est seulement en classe de Mathématiques que la leçon « Mesure des grandeurs » figure au programme, encore faut-il que nous puissions mener cette leçon à sa conclusion logique qui est la justification rigoureuse de la notion d'équation aux dimensions. Quelques collègues s'y emploient et nous entendrons sans doute bientôt cette leçon au cours d'une séance de notre Commission « Axiomatique et redécouverte ».

Isométries. — Aucune objection concernant les mots « isométrie, déplacement, antidéplacement ». En ce qui concerne les symétries les deux tendances signalées l'an dernier ont été excellemment défendues, l'une et l'autre, dans les articles de MM. CHAUVIN et ESTÈVE, nous ne pouvons qu'accepter leur dualité.

Vecteurs. — La définition du vecteur, donnée autrefois par l'A.P.M. (un vecteur est un segment orienté), paraît avoir un peu vieilli. De nombreux collègues nous demandent de la remettre sur le métier. La chose sera sans doute facile, car les ouvrages de MM. BOULIGAND, LICHNEROWICZ et CHATELUN peuvent aujourd'hui nous apporter sur ce sujet des informations précieuses.

Intersections. — Notre collègue LE MÉNAGER nous donne sur un point de détail un conseil précis :

le mot « sécantes » s'applique à deux courbes et en particulier à deux droites. Le point commun à deux droites est leur « intersection » ;

le mot « concourantes » est réservé à plus de deux courbes et en particulier à plus de deux droites. Leur point commun est leur point de concours.

On dira ainsi : deux droites sécantes d'un plan... et au contraire les médianes d'un triangle sont concourantes.

Plus généralement il nous est demandé par ailleurs de poser, sous sa forme la plus récente, l'ensemble des définitions et des notations relatives aux notions d'inclusion, d'intersection et de réunion.

Y. CROZES.

Axiomatique et redécouverte

Nous aurons entendu, cette année, les belles conférences de Mlle FÉLIX, de M. FOUCHÉ, de M. ITARD et de M. CHATELUN. En outre, nous commençons à réunir une documentation pour les stagiaires d'enseignement. Nous faisons appel à tous pour qu'ils nous aident dans cette tâche en nous tenant au courant de leurs expériences. Dès que notre documentation sera suffisante nous la publierons sous forme de rapport. Nous serions particulièrement heureux d'être mis au courant des travaux de nos Régionales.

Ecrire à M. Y. CROZES, professeur au Lycée Henri-IV, 23, rue Clovis, Paris, 5°.